

démission des membres de divers comités du gouvernement. De fait, ce n'est qu'un autre des nombreux événements embrouillants auxquels le présent gouvernement a donné lieu à travers le pays.

Il y a eu de la confusion sur le marché des obligations. Malgré les paroles courageuses de notre ministre des Finances, la dernière cote que j'ai vue à l'égard des mémorables obligations de conversion de l'an dernier était d'environ \$90. Le taux d'intérêt sans cesse montant a créé de la confusion par tout le pays. Il y a de la confusion dans le domaine de la défense au Canada. Or, nous trouvons la réponse à ce problème dans le présent bill, et la réaction du gouvernement, à notre avis, a certainement atteint une fin.

L'Association des manufacturiers canadiens et le Congrès du travail du Canada sont tous deux d'accord sur une chose. Cela n'arrive pas très souvent, monsieur le président, et il fallait une action du présent gouvernement pour donner lieu à cette situation. Tout cela est démontré également par les mémoires qu'ont présentés les divers organismes.

Que fait ce gouvernement en présence de toutes ces critiques, et en présence de toutes ces propositions des divers organismes représentant la majorité des gens de ce pays? Eh bien, sa réponse est très simple. Il dit qu'il a une majorité de 208 et qu'il adoptera la mesure, peu importe ce qu'on en pense dans ce pays. Il lui reste trois ans pour réparer ses erreurs avant les prochaines élections. Cette initiative, ainsi que les autres dont j'ai parlé, est la grande responsable du phénomène dont nous avons été témoins la semaine dernière. Certes, si jamais une chose devait faire réfléchir le présent gouvernement, c'est bien celle-là, car apparemment, les Canadiens retournent aux libéraux. Quelle horrible idée! Même la cité tory de Toronto retourne aux libéraux...

Des voix: Bravo!

M. Martin (Timmins): ... pour la première fois en 22 ans; c'est une chose qui devrait porter le gouvernement à réfléchir.

M. Henderson: Tout ce qu'il vous faut, c'est un autre oreiller pour partager leur lit.

M. Martin (Timmins): Monsieur le président, si le gouvernement veut s'acquitter de la tâche qui lui incombe, il ne doit pas oublier ce qu'est cette caisse. C'est une caisse d'assurance-chômage. Il est à peu près temps de lui redonner son caractère d'assurance, sinon il faudrait en changer le nom. Si l'on modifie les dispositions de la mesure, autant changer aussi le nom. Monsieur le président, le gouvernement a certes semé assez de confusion dans le pays. N'est-il pas temps de refaire

de cette caisse une véritable caisse d'assurance au lieu de la transformer en caisse d'assistance sociale un peu plus panachée? Il faut la remettre d'aplomb, sur ses propres bases. Au lieu de tout ce camouflage et à la place des modifications à l'étude, il conviendrait de présenter des amendements qui permettraient de mieux prendre soin des chômeurs qu'on ne l'a fait par le passé.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, cette question présente d'autres aspects dont il faut saisir le comité. On a dit cet après-midi que la caisse d'assurance-chômage doit être considérée comme une caisse de fiducie dans toute l'acceptation du terme. On nous a fait observer que lors de son arrivée au pouvoir, le gouvernement a trouvé une caisse d'assurance-chômage riche de plus de 800 millions et qu'à l'heure actuelle, compte tenu de la valeur marchande relative des titres dont elle dispose, la caisse est tombée à moins de 400 millions, c'est-à-dire aux environs de 350 millions.

C'est surtout parce que la Caisse est fort dégarnie que nous sommes saisis d'une proposition tendant à accroître les contributions provenant de trois sources, en particulier des employeurs et des employés. Nous avons le devoir et la responsabilité de déterminer pourquoi la Caisse, pour employer le langage du comité consultatif, se trouve maintenant dans un état si périlleux. Sans doute, ce qui explique avant tout ces lourds prélèvements sur la caisse c'est que, au cours des 18 derniers mois, le pays a connu l'état de chômage le plus fort depuis la période 1930-1935. Même si nous nous réjouissons tous à la seule pensée qu'il y avait une caisse dont les sources d'approvisionnement étaient surtout les employeurs et les employés, nous regrettons tous que des circonstances, dont quelques-unes n'échappaient pas à la compétence du gouvernement, aient pu de par leur nature contribuer à ce dangereux épuisement de la caisse.

La Caisse est réduite à ce niveau dangereux non seulement par suite des fortes saignées faites durant les 18 derniers mois à cause de l'intensité du chômage, mais aussi parce que le gouvernement et le Parlement ont dû en même temps trouver les moyens de venir en aide aux chômeurs et à leur famille, chômeurs qui n'étaient plus admissibles aux prestations ordinaires d'assurance-chômage. Nous avons tenté dans ce Parlement de venir en aide à ce groupe au moyen de prestations saisonnières.

Comme le ministre du Travail l'a signalé tantôt lorsqu'il m'a interrogé, cette pratique a été établie par le régime précédent. Cependant, la différence qui existe à cet égard relativement à la caisse entre le gouvernement précédent et le gouvernement actuel, c'est que l'ancien gouvernement, à trois